Image not found or type unknown

Erreurs de la banque:

Par **CHABRIER**, le **31/12/2022** à **14:36**

Bonjour,

Nous avons fait un prêt relais pour acheter une maison. La banque nous clôturer un crédit sur un appartement et un autre crédit partiellement (erreur d'une année) sans nous avertir.

C'est le fait de continuer à payer les mêmes échéances de notre maison principale plus le prêt relais qui nous a allerter. De plus la banque nous a rendu 10000 euros pour sommes trop perçu il y a un mois et nous redemande maintenant la moitiè pour clôturer le prêt partiellement rembourser. Ce qui est préjudiaciable en plus de toute cette mascarade c'est que le premier prêt cloturer était de la défiscalisation et qu'à aucun moment on nous a informé ou fait signé quoi que ce soit.

On a joué au monopoly avec nos prêts et notre argent.

Par **Marck.ESP**, le **31/12/2022** à **16:10**

Bonjour
Avez vous adressé votre requête au service réclamations clientèle et/ou au médiateur ?

Par **CHABRIER**, le **02/01/2023** à **17:27**

Bonjour,

Oui, ils nous ont répondu qu'ils ne pouvaient revenir en arrière.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés